

# Quand l'expérience devient diplômante

**C'EST LA SEMAINE** de la validation des acquis de l'expérience (VAE). Mais qu'est-ce que la VAE, à quoi ça sert, pour qui et pour quoi ? Créé en 2002, le dispositif, est méconnu des entreprises et des salariés. Pourtant, il permet d'obtenir un diplôme grâce à l'expérience acquise au fil des années de salariat, d'artisanat ou même de bénévolat.

Pour pallier ce manque d'information, la Région Normandie a donc décidé de promouvoir le dispositif au cours d'une Semaine de la VAE. Du 1<sup>er</sup> au 5 octobre, sur tout le territoire normand, 30 événements permettent de découvrir comment valoriser ces compétences.

À Cherbourg, au Quasar, c'est sous l'aspect de l'entreprise que le sujet a été abordé hier, durant tout l'après-midi. Quels sont les intérêts pour les entreprises ? Qui financent ?

## Après la théorie, l'expérience

Le Point relais, mais aussi toutes les structures qui accompagnent et financent le procédé, sont intervenues pour présenter la VAE et répondre à toutes les interrogations. « Le but est de faire connaître le procédé et de montrer l'utilité pour les entre-



→ Malheureusement, peu d'entreprises ont répondu à l'invitation.

prises », explique Stève Frederick, responsable de la Maison de l'emploi et de la formation du Cotentin.

Mais la meilleure méthode pour comprendre l'intérêt pour le salarié et pour l'entreprise reste le témoignage. Une salariée est venue expliquer tout le bénéfice qu'elle en a tiré. « On fait des gestes automatiquement sans prendre conscience de l'aspect professionnel. Cela m'a permis de prendre confiance en moi et en mon travail », affirme-t-elle.

Travaillant dans la para-agriculture, elle a décidé de changer de voie et de se consacrer à une activité qu'elle exerçait déjà auprès d'une personne handicapée dans son entourage. Une compétence qui lui a permis d'être désormais diplômée dans le service à la personne. « J'ai rempli le dossier, j'ai fait une formation de cinq semaines pour valider mes expériences, prendre conscience des limites du métier et apprendre à dire non. Avant, j'avais tendance à tout

accepter, mais certaines tâches n'étaient pas de mes compétences. J'ai ensuite passé le diplôme en passant devant un jury. »

Tous les niveaux peuvent être décrochés en validant ces acquis d'expérience. « Même des études supérieures, comme le diplôme d'ingénieur, souligne Stève Frederick. Et contrairement à un diplôme, le jury s'appuie avant tout sur l'expérience. »

**Solène LAVENU**